

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18014**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Auditeur contrôleur de gestion

Nouvel intitulé : Auditeur contrôleur de gestion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

ESGCV – Ecole supérieure de gestion et finance (ESGF) | Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en audit et contrôle de gestion élabore et présente à la direction générale ou à l'entreprise auditée les grandes orientations du plan d'audit ou les prévisions du contrôle de gestion. Il supervise la collecte et le recueil des différentes informations nécessaires à l'audit et au contrôle de gestion. Il relève, détecte et analyse les écarts/anomalies et dégage les risques financiers, fiscaux et juridiques éventuels. Il fixe les orientations stratégiques, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place, après analyse et évaluation des risques. Anime, coordonne et contrôle, avec ses collaborateurs, les activités de gestion et la mise en oeuvre des actions nécessaires à la correction des écarts constatés.

Les activités d'un Expert en Audit & Contrôle de Gestion sont réparties en fonction de sept grands domaines d'activités. Les quatre premiers domaines d'activités mobilisent des compétences, aptitudes et connaissances propres aux activités d'un Expert en Audit et Contrôle de Gestion. Définir les objectifs à atteindre en terme d'audit et de contrôle de gestion

Audit et contrôle d'une entreprise et/ou d'une structure

Analyse des écarts et évaluation des risques financiers et/ou juridiques

Ajuster, recommander la stratégie à mettre en oeuvre

Les trois derniers domaines d'activités sont transversaux, car ils peuvent être mobilisés pour chaque type d'activités

Encadrer et animer des collaborateurs comptables

Assurer une veille économique et financière sur l'ensemble des opérations d'audit et de contrôle de gestion

Adapter les opérations d'audit et de contrôle de gestion au niveau international

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dirigeants ou cadres supérieurs exerçant des fonctions de management stratégique ou opérationnel en audit et contrôle de gestion.

Contrôleur de gestion, Auditeur interne, Auditeur comptable et financier, Auditeur externe, Expert comptable, Commissaire aux comptes, Responsable des investissements, Directeur comptable et financier.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'acquisition des connaissances et compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de contrôleur de gestion s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de formation qui alterne formation théorique et pratique. Pour le candidat sans expérience professionnelle un stage en entreprise est conseillé.

Dans le cadre de la délivrance du titre, les candidats sont évalués à partir de productions telles qu'elles sont attendues par les professionnels comme:

- la réalisation de l'audit d'une structure
- la formalisation d'un rapport d'audit
- un rapport comptable intégrant les normes internationales (IAS/IFRS)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | 60% de professionnels, 40% de formateurs de l'ESG |
| En contrat d'apprentissage | X | idem |
| Après un parcours de formation continue | X | Idem |
| En contrat de professionnalisation | X | Idem |
| Par candidature individuelle | | X |

| | | |
|---|---|------|
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2009 | X | idem |
|---|---|------|

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Auditeur contrôleur de gestion avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur : ESGCV - Ecole supérieure de gestion et finance (ESGF)

Pour plus d'informations

Statistiques :

90 bénéficiaires par an

Autres sources d'information :

www.mba-esg.com

Lieu(x) de certification :

ESGCV - Ecole supérieure de gestion et finance (ESGF) - 25 rue Saint Ambroise - 75011 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESGCV - Ecole supérieure de gestion et finance (ESGF) - 25 rue Saint Ambroise - 75011 Paris

Pôle Paris Alternance

- 28 rue du Plateau 75019

- 97/99 avenue du Général Leclerc 75014 Paris

Historique de la certification :

Certification précédente : Auditeur contrôleur de gestion

Certification suivante : Auditeur contrôleur de gestion